

BP Chef(e) d'équipe paysagiste en écojardinage

• A qui s'adresse la formation :

La formation BP, de niveau IV, s'adresse aux demandeurs d'emploi selon les critères d'éligibilité suivants, au moment de l'entrée en formation :

- Être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle emploi,
- Être sorti du système scolaire (formation initiale hors apprentissage) depuis plus d'un an,
- Décliner un projet en lien avec la formation.

• Les pré-requis à l'entrée en formation :

- Être majeur et justifier d'une année d'activité professionnelle,
- Être titulaire d'un CAPa ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP de même niveau ou d'un niveau supérieur ou avoir suivi le cycle conduisant au BEP, BEPA ou avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde.

Ou

- Avoir accompli une année d'activité professionnelle avant l'entrée en formation dans un secteur professionnel correspondant aux finalités du diplôme ou trois années d'activité professionnelle effectuées dans un autre secteur,
- Justifier d'une bonne condition physique,
- Validation du projet professionnel par Pôle Emploi ou Mission Locale,
- Réaliser une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) de préférence en entreprise de paysage ou en commune.

• Les modalités d'admission :

- Etude du dossier de candidature + Positionnement + Entretien de motivation,
- Formation rémunérée en fonction des critères d'éligibilité dans le cadre du PBF (Programme Bretagne Formation).

• L'organisation de la formation :

Formation par alternance de 27 semaines en centre de formation et 10 semaines de stage.

UNE PASSION POUR LE VEGETAL...



- **Les contenus de la formation :**

Le Brevet Professionnel Agricole spécialité « Travaux Aménagements Paysagers » est composé de 8 Unités Capitalisables (UC) et de 2 Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi (UCARE) dans les domaines suivants :

- **Compétences professionnelles de base**

- Réaliser une taille raisonnée de végétaux
- Entretenir les espaces enherbés
- Réaliser des travaux de plantation et d'engazonnement
- Réaliser des travaux de terrassement avec un engin de chantier
- Entretenir des matériels motorisés
- Réaliser des travaux de maçonnerie paysagère
- Se présenter à un entretien de recrutement



- **Compétences professionnelles spécifiques**

- Réaliser l'installation et la maintenance d'un robot de tonte
- Entretenir des espaces verts en éco-pastoralisme
- Entretenir un potager dans un jardin privé ou collectif



- **Modules complémentaires** (Intégrés dans les diverses UC) :

- Formations CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- SST (Sauveteur Secouriste du Travail) / PRAP (Prévention des Risques liés aux Activités Professionnelles)
- Développement Durable
- Egalité Femme/Homme
- Techniques de Recherches d'emploi
- Accompagnement de stages
- Positionnement
- Certiphyto

- **LES PLUS :**

Possibilités de passer le permis BE au cours de la formation à tarif préférentiel.